Communiqué de presse du 14 avril 2011

FROMARTE soutient le consensus de branche de l'IP Lait sur les mesures destinées à alléger le marché.

L'allègement du marché laitier suisse doit être du ressort de l'ensemble des partenaires du marché et contractuels et nécessite la mise en œuvre cohérente du consensus de branche sur les mesures destinées à alléger le marché. FROMARTE, la fédération des artisans suisses du fromage, croit en les possibilités d'exportation des produits de qualité suisses. Elle souhaite poursuivre sur la voie empruntée et continuer à soutenir les mesures de libéralisation initiées.

Lors de l'assemblée extraordinaire des délégués du 3 mai 2011, l'Interprofession du lait se prononcera sur la mise en œuvre du consensus de branche sur les mesures destinées à alléger le marché. Les mesures que sont le contrat-type pour les achats de lait du premier et du deuxième échelon, le financement du fonds d'allègement du marché ainsi que le financement du fonds d'intervention doivent être soumises à la décision de force obligatoire pour deux ans maximum.

FROMARTE soutient ce consensus de branche et l'approuvera à l'occasion de son assemblée des délégués du 3 mai 2011 dans l'intérêt de l'ensemble de la branche laitière suisse ainsi qu'à défaut d'alternatives orientées vers les besoins du marché. FROMARTE surveillera minutieusement la mise en œuvre des mesures et n'acceptera pas d'incitations inadéquates ou d'autre discrimination de l'artisanat.

Le taux de change défavorable met les fromagers artisanaux sous pression

Le cours désavantageux de l'euro face au franc suisse favorise les fromages étrangers, ce qui donne lieu à une augmentation des importations de fromage. Étant donné que ces augmentations des importations évincent le fromage suisse sur le marché intérieur et que cette perte ne peut pas être entièrement compensée sur les marchés étrangers, le fromage suisse perd des parts de marché. De plus, la faiblesse de l'euro entraîne des pertes de valeur provenant des exportations du fromage, ce qui met les fromagers artisanaux sous pression. Une augmentation du prix du lait, comme c'est le cas pour le lait industriel, n'est pas envisageable actuellement pour le lait de fromagerie artisanale.

Afin de diminuer la perte de création de valeur provenant des exportations de fromage, FROMARTE saluerait la création d'un système de compensation monétaire.

Pour tout renseignement complémentaire :

Jacques Gygax
Directeur de FROMARTE

Téléphone : +41 31 390 33 30
Natel : +41 79 209 41 49
E-Mail : jacques.gygax@fromarte.ch

FROMARTE Artisans suisses du fromage, en tant que fédération des artisans suisses du fromage, regroupe quelque 600 fromageries et représente une part de marché d'environ un tiers de la transformation de lait, deux tiers de la production de fromage suisse et 80 % des exportations de fromage.